



/ Acteurs  
d'Annecy /

# ANNECY 2026

AVEC  
ANTOINE ARMAND

ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 & 22 MARS 2026

## SOMMAIRE

5 . Les 10 premières actions du mandat

## RÉPARER

- 6 . Une ville plus sûre
- 7 . Une ville plus propre
- 8 . Mieux protéger le patrimoine naturel annécien
- 9 . Se déplacer autrement sans opposer les usages
- 10 . Ecouter et faire avec les citoyens
- 11 . Une ville mieux gérée, stop aux augmentations d'impôts

## SE RASSEMBLER

- 14 . Soutien à la vie associative
- 15 . Agir pour nos aînés & Une ville humaniste
- 16 . Une ville inclusive & Une grande ambition culturelle pour la ville d'Annecy
- 17 . Annecy, ville sportive
- 18 . Un tourisme qui profite aux Annéciens

## ZOOM SUR 3 GRANDS PROJETS

- 20 . Transformer les Marquissats : un projet majeur pour les Annéciens
- 21 . Réinventer les berges du Fier : aménager un vaste espace vert au nord d'Annecy & Les Forges de Cran, nouveau lieu phare pour Annecy

## PRÉPARER L'AVENIR

- 22 . Une économie sobre et circulaire pour la résilience du territoire & Adapter la ville au changement climatique
- 23 . Une politique de mobilité plus cohérente
- 24 . Soutenir le développement et l'innovation de nos entreprises & Soutenir nos commerçants et artisans tant fragilisés
- 26 . Répondre à la crise du logement tout en protégeant le patrimoine naturel et architectural d'Annecy
- 27 . Investir dans la petite enfance
- 28 . Protéger les enfants et transformer leur quotidien à l'école
- 29 . Engager une politique ambitieuse pour la jeunesse et la vie étudiante
- 31 . Nos cinq engagements pour toutes les communes déléguées
- 32 . Prochaines réunions publiques, contact et procuration

## EDITO

Chères Annéciennes, chers Annéciens,

Voici notre programme pour Annecy.

Il est le résultat d'une démarche conduite avec les habitants : un millier de contributions citoyennes transmises ; les réflexions des 11 groupes de travail ; les remarques de terrain et de bon sens que vous nous avez adressées lors des 16 réunions de quartiers et des centaines de porte-à-porte.

Ce programme, nous l'appliquerons avec une méthode claire : la proximité et l'écoute. Les habitants rencontreront régulièrement leurs élus et pourront interpeller directement le conseil municipal. Chaque quartier, Pringy, Seynod, Meythet, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier et Annecy, disposera de son service de proximité. Nous consulterons directement les habitants grâce à des votations municipales annuelles et nous saurons faire marche arrière lorsque cela sera nécessaire.

Notre équipe sera plurielle, composée d'élus d'expérience et de personnalités engagées dans la vie locale, reconnues pour leurs compétences. J'ai fait le choix de réserver la moitié de ma liste à des Annéciens qui n'ont jamais eu de mandat.

Comme je le fais depuis le printemps, je viendrai à votre rencontre dans les prochaines semaines pour vous présenter ce projet ambitieux et réaliste. Vous me trouverez au pied de vos immeubles pour défendre ces près de 200 propositions qui visent à réparer les fondamentaux d'Annecy, rassembler à nouveau les habitants autour de valeurs humanistes et préparer l'avenir de notre territoire.

En février, nous franchirons une nouvelle étape avec des propositions de proximité, rassemblées dans un livret dédié à votre quartier et distribué dans toutes vos boîtes aux lettres.

Issu d'une famille de professeurs annéciens, j'aime comme vous passionnément notre ville. Je m'engage en tant que député d'Annecy depuis quatre ans, pour l'agriculture, le logement, pour une vie plus abordable dans le bassin annécien. Si je suis élu maire, je me consacrerai à 100% à Annecy en quittant mon mandat de député pour mettre toute mon énergie au service de notre ville.

Vous pouvez compter sur moi  
Antoine Arnaud





# LES 10 PREMIÈRES ACTIONS DU MANDAT

Dans nos cent premiers jours, nous nous engageons à :

- ① **Dire enfin la vérité aux Annéciens dès les premières semaines du mandat** sur l'état réel des finances et les délais véritables de livraison de l'Hôtel de Ville et de la piscine des Marquisats lors d'une prise de parole publique du Maire.
- ② **Renforcer la présence de la police municipale en particulier la nuit** jusqu'à 4h en période estivale et 2h le reste de l'année et entamer la réparation des caméras de vidéoprotection aujourd'hui pour 25% défectueuses.
- ③ **Stop aux dégradations les plus visibles sur l'espace public** : suppression des potelets inutiles, effacement des tags, retrait des autocollants.
- ④ **Lutte contre l'isolement des aînés** : rouvrir des activités conviviales l'après-midi dans les restaurants seniors.
- ⑤ **Corriger les aberrations du plan de circulation** : accès au parking de Bonlieu, route du Périmètre, abords du Parc des sports.
- ⑥ **Lancer un plan de modernisation des parkings**, d'identification et de création de parkings relais.
- ⑦ **Remettre en service des bus de nuit du jeudi au dimanche** et réunir un groupe d'action pour l'amélioration des déplacements du quotidien associant les habitants, qu'ils soient piétons, cyclistes ou utilisateurs des transports en commun.
- ⑧ **Zéro hausse d'impôts pendant tout le mandat pour les Annéciens** et une exigence d'exemplarité des élus : sanctions financières automatiques en cas d'absences non justifiées aux conseils municipaux et aux commissions.
- ⑨ **La santé mentale notamment des jeunes, priorité municipale** : ouvrir un accueil en mairie avec un professionnel de santé et réserver des créneaux pour les 18-24 ans.
- ⑩ **Garantir dès septembre 2026, un parcours éducatif, artistique et culturel pour tous les enfants d'Annecy**, incluant éveil musical, éducation à l'image, théâtre, danse...

# Réparer

## UNE VILLE PLUS SÛRE

Violences, incivilités, trafic de drogue, Annecy fait face à une hausse de l'insécurité aggravée par l'inaction et le déni de la majorité sortante. Il est urgent de repenser la politique de sécurité : prévention, coordination des forces, présence sur le terrain et sanctions.

1

**Engager immédiatement la réparation de toutes les caméras de vidéoprotection** et en installer de nouvelles sur les secteurs sensibles. **Objectif : 400 caméras d'ici la fin du mandat.**

2

**Porter la durée de conservation des images vidéo de 10 à 30 jours** afin de permettre aux forces de l'ordre de retrouver plus efficacement les auteurs d'infractions.

3

**Rattraper dès les premiers mois du mandat le retard accumulé sur la création du Centre de Supervision Urbain.** Annoncé depuis six ans, il permettra de renforcer la coordination avec la police nationale et la gendarmerie.

4

**Garantir la sécurité dans l'espace public en rétablissant l'éclairage nocturne** et moderniser progressivement l'ensemble du réseau vers un éclairage intelligent 100 % LED, conciliant sobriété énergétique et respect de la biodiversité.

5

**Augmenter les effectifs de la police municipale.** Nous améliorerons l'attractivité des postes, la mobilité au sein des services et proposerons de nouvelles offres de formation pour les policiers municipaux.

6

**Renforcer la présence de la police municipale** en réduisant les tâches administratives qui l'empêche de se déployer pleinement sur le terrain.

- Nous développerons **une police municipale de proximité (îlotage)**, en particulier dans les quartiers sensibles.
- Nous déploierons un **poste de police mobile** et étudierons **l'installation de commissariats** avancés dans les secteurs les plus exposés.
- **Nous mettrons en place une équipe de nuit** qui sera déployée jusqu'à 4h du matin l'été et 2h le reste de l'année (contre 1h aujourd'hui).

7

**Créer une brigade cynophile (canine)** pour une présence visible et dissuasive, dédiée notamment à la lutte contre le trafic de drogue.

8

**Améliorer l'équipement de la police municipale** avec des herse crève-pneus, lampes d'intervention, appareils pour lutter contre le bruit, lunettes de contrôle de vitesse et tablettes facilitant l'établissement de procès-verbaux.

9

**Réaliser en début de mandat un audit des arrêtés municipaux pour une tolérance zéro délinquance et incivilités.** Renforcer la coopération avec la police nationale, la gendarmerie et le parquet d'Annecy pour améliorer l'efficacité des sanctions.

10

**Zéro tolérance pour les rodéos urbains.** Une fonction dans l'application Agate et un numéro de téléphone seront mis en place pour signaler les faits. Les lieux de stockage seront traqués et les engins saisis puis détruits.

11

**Dispositif spécial autour de la gare :** nous augmenterons le nombre de caméras, améliorerons l'éclairage, déploierons plus d'agents de la sûreté ferroviaire en partenariat avec la Région et demanderons qu'un délégué du procureur soit dédié à ce secteur.



## AGRESSIONS SEXUELLES, SEXISTES

Parce que la mairie est souvent le premier endroit vers lequel les victimes se tournent, nous agissons en lien avec le Conseil départemental, la police, la gendarmerie et la préfecture, pour :

- Poursuivre le déploiement du dispositif Angela (réseau de lieux refuges en cas de danger) et promouvoir l'application Sorority (signal d'alerte connecté) permettant la prise en charge des personnes en danger.
- Créer une cellule d'accueil d'urgence confidentielle (au CCAS) : aide administrative, mise en relation avec les associations d'aide aux victimes, permanences juridiques gratuites, berceaux dédiés en crèche le temps des démarches.
- Installer des boutons d'alerte dans les espaces publics y compris dans les parkings souterrains.
- Mobiliser des logements sociaux pour la mise à l'abri des victimes.

## UNE VILLE PLUS PROPRE

La propreté à Annecy se dégrade. Les poubelles débordent souvent, les toilettes publiques sont fermées ou mal lavées, les tags s'accumulent, les déchets restent sur la voie publique et le centre-ville s'abîme. Cette situation doit cesser.

1

**Des brigades d'intervention rapide pour la propreté :** dans chaque commune déléguée, nous créerons des brigades dédiées au nettoyage quotidien des rues, à la suppression des tags et au décollage des affiches sauvages.

2

**Augmenter le nombre de poubelles et de toilettes publiques :** nous poursuivons le remplacement des poubelles et renforcerons leur capacité, avec une collecte adaptée dans les zones à forte fréquentation pour éviter les débordements. Les toilettes défectueuses seront réparées et de nouvelles seront installées.

3

**Action anti-rats :** nous améliorerons l'hygiène urbaine grâce à des conteneurs fermés et des bacs à biodéchets équipés de couvercles hermétiques et filtres à charbon pour neutraliser les odeurs.

4

**Augmenter de 10% les effectifs de la propreté urbaine en période estivale via des saisonniers.** Nous renforcerons leur présence avec des plages horaires étendues et des renforts en soirée.

5

**Agir contre les nuisances sur les plages et le Pâquier via des arrêtés municipaux plus stricts** (incivilités, propreté, matériel interdit, protection de la biodiversité) et faire respecter les règles sur le terrain.

## MIEUX PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL ANNÉCIEN

Face au dérèglement climatique et à la fréquentation, notre patrimoine naturel doit être mieux protégé.

1

**Renforcer la brigade environnementale contre les incivilités** : déchets sauvages, nourrissage interdit des animaux, dépôts illicites.

2

**Mieux protéger le Pâquier et relancer la procédure de classement au patrimoine de l'UNESCO.**

3

**Prendre soin de nos arbres** : améliorer les plans de gestion forestiers, les actions de lutte contre le scolyte et la prévention incendie.

4

**Valorisation des zones humides** : répertorier et protéger les zones humides. Éduquer et sensibiliser les Annéciens dans leur rôle clé dans la préservation de la biodiversité, l'équilibre écologique et l'atténuation du changement climatique.

5

**Protection du patrimoine aquatique** : sanctuarisation du Thiou, du Fier et de l'Isernon, identification des sources de pollution, aménagement des berges et collaboration avec les associations de pêcheurs et de sports d'eau douce.

6

**Mieux réguler l'usage des chemins de montagne pour prévenir leur dégradation** : nous accompagnerons les diverses pratiques et protégerons nos sentiers les plus fragiles en engageant un travail plus ambitieux sur le contrat de territoire sensible, encadrerons le camping et protégerons les terres agricoles.

7

**Nous déploierons de nouvelles actions pour mieux mesurer et préserver la qualité de l'eau du lac**, en particulier après les nouvelles informations sur une possible pollution par les pneus.



## PLAN D'URGENCE POUR LES CYGNES

Il ne reste qu'une dizaine de cygnes à Annecy. Nous protégerons les cygnes, les oiseaux et la faune aquatique du lac et des canaux d'Annecy, en veillant à la préservation de leurs habitats naturels :

- En partenariat avec les associations, nous établirons une cartographie des zones à protéger pour la nidification des cygnes, étudierons l'opportunité de limiter certaines activités nautiques à côté de ces zones.
- Nous sensibiliserons le public à la cohabitation avec les espèces emblématiques du lac en installant des panneaux d'information. Nous verbaliserons de manière systématique les mauvais comportements humains (en particulier le nourrissage des cygnes et des canards).
- Nous poursuivrons la restauration d'un marnage naturel qui favorise le développement des plantes aquatiques dont se nourrissent les oiseaux du lac.

## SE DÉPLACER AUTREMENT, SANS OPPOSER LES USAGES

Stationnement réduit, amendes en hausse, plan de circulation chaotique : par idéologie, la majorité sortante a opposé automobilistes, cyclistes et piétons sans offre de transport à la hauteur. Nous rétablirons le dialogue et apporterons des solutions concrètes.

1

**Restaurer un dialogue avec les citoyens autour des mobilités** : mieux associer habitants, conseils de quartier et associations d'usagers à la construction de la politique de déplacements.

2

**Protéger les piétons et faire respecter les règles par chacun, dont les vélos et trottinettes** : sécuriser les déplacements en installant des chicanes et des feux, faire respecter le bon usage des zones piétonnes, renforcer la signalisation et les campagnes de sensibilisation.

3

**Retrouver des tarifs de stationnement raisonnables** et soutenir le commerce de proximité : **30 premières minutes gratuites**, passage de 2h à 3h en zone rouge.



## PLAN DE CIRCULATION ET VOIRIES : AGIR TOUT DE SUITE POUR RETRouver LA SÉRÉNITÉ

Le plan de circulation actuel décidé, sans réelle concertation, a surtout généré du désordre et des embouteillages. Si certaines mesures sont utiles, d'autres réalisations restent inachevées ou incohérentes, créant de nombreux problèmes pour les habitants d'Annecy.

- Nous supprimerons tous les potelets inutiles qui enlaidissent la ville et posent des questions de sécurité aux cyclistes et automobilistes.
- Nous reviendrons dès les premiers mois sur les erreurs les plus évidentes : rue Louis Revon ; route du Périmètre ; chemin des Fins Nord.
- Nous consulterons directement les riverains et acteurs socio-économiques sur les points en débat comme le quartier du Lac.
- Nous identifierons dès les premiers mois du mandat les voiries détériorées et dangereuses pour les usagers et engagerons leur remise en état.
- Nous engagerons la réalisation de liaisons cyclables nécessaires en lien avec les associations concernées.

## ÉCOUTER ET FAIRE AVEC LES CITOYENS

Sur la démocratie participative, la majorité sortante a tout simplement trahi ses engagements. Le conseil des jeunes promis ? Cela n'a pas été fait. L'organisation des référendums citoyens ? Ils n'ont pas abouti. Même les budgets participatifs restent inachevés.

1

**Organiser une votation municipale annuelle** : les habitants d'Annecy seront interrogés sur un ou plusieurs sujets d'intérêt municipal.

2

**Renforcer les conseils de quartier** : accompagner systématiquement les 16 conseils existants par un élu. Présenter deux propositions issues de leurs travaux, qui seront examinées et débattues lors de chaque séance du conseil. Des réunions publiques seront organisées régulièrement.

3

**Simplifier l'utilisation et rendre plus efficace l'application Agate** : garantir que les avis et propositions des habitants soient pris en compte et traités rapidement et efficacement par les services de la Ville.

4

**Identifier un élu référent par quartier** qui assurera une permanence régulière et un lien constant avec les habitants. Des réunions publiques seront organisées régulièrement.

5

**Associer les habitants** dès les premières étapes de tout projet ou travaux dans leur quartier afin qu'ils soient informés et prennent part aux décisions.

6

**S'assurer que chaque Mairie déléguée dispose de services de proximité fonctionnels** pour garantir un accompagnement personnalisé des habitants.

7

**Donner à chaque habitant un pouvoir d'interpellation**, permettant, au début des conseils municipaux, d'obtenir une réponse à leur question posée à l'écrit.

## UNE VILLE MIEUX GÉRÉE, STOP AUX AUGMENTATIONS D'IMPÔTS

Non seulement la majorité sortante a échoué à tirer parti de la fusion pour réaliser des économies de fonctionnement, mais elle a en réalité fragilisé l'équilibre financier de la Ville. Malgré une hausse de 50 % de la taxe foncière et des emprunts massifs ayant conduit au doublement de la dette, l'investissement municipal n'a pas progressé. Depuis 2020, les impôts des Annéciens servent essentiellement à financer l'explosion des dépenses de fonctionnement, sans amélioration visible pour la ville ni pour les services rendus.

1

**Zéro augmentation des taux d'impôt municipaux pour les Annéciens pour toute la durée du mandat.**

2

**Audit financier et patrimonial** : nous réaliserons un examen complet des finances et du patrimoine de la Ville pour identifier les leviers d'économie et dégager des moyens supplémentaires pour investir dans les projets prioritaires. Cette revue complète sera présentée dans les 100 premiers jours du mandat par la mairie, en transparence avec les habitants.

3

**Améliorer le quotidien des agents municipaux** : avec eux, nous ferons évoluer l'organisation de la mairie pour améliorer les conditions de travail, clarifier les responsabilités, renforcer la confiance dans les équipes, faciliter la coopération entre services et recréer des temps d'échange et de convivialité au quotidien.

4

**Simplifier les démarches administratives** : nous mettrons en place une démarche qualité sur l'ensemble des services municipaux pour rendre les procédures plus claires, rapides et accessibles à tous.



## EXEMPLARITÉ DES ÉLUS

Nous garantirons la transparence de l'action publique et veillerons à ce que les élus respectent des règles claires. En pratique, cela impliquera de :

- Garantir l'impartialité des marchés publics : mettre en place un mécanisme systématique de déport pour les élus et agents ayant des liens familiaux avec des entreprises candidates.
- Mieux reconnaître le rôle des élus minoritaires : permettre aux élus minoritaires d'exercer leur droit à la formation, à l'information et à l'expression.
- Réduire effectivement le montant des indemnités allouées aux élus en cas d'absence aux conseils municipaux et aux réunions des commissions dont ils sont membres.
- Engager une démarche d'open data (données ouvertes) pour les décisions et délibérations du conseil municipal, les données budgétaires et financières, les soutiens aux associations, les soutiens aux associations d'ici la fin du mandat.

Ce programme repose sur trois principes essentiels.

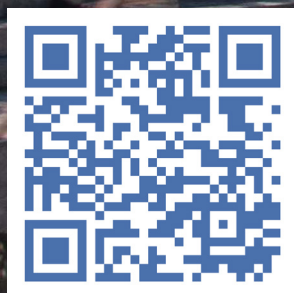
D'abord, l'écoute. Il est temps de tirer les leçons des erreurs du mandat actuel et de renforcer la démocratie directe. Nous donnerons la parole aux Annéciens lors de votations municipales, afin que chacun puisse s'exprimer sur l'avenir de sa ville.

Ensuite, le sérieux. Ce projet est chiffré et étudié dans sa faisabilité. Il ne sera pas financé par une hausse des impôts des

Annéciens. Les économies seront réalisées en terminant la fusion, en réduisant les frais d'études excessifs et en coopérant avec toutes les collectivités. C'est ainsi que nous serons réellement utiles à la ville.

Enfin, la proximité. Les élus seront accessibles et à l'écoute, avec des permanences régulières. Les services seront maintenus dans toutes les communes déléguées. La fusion a eu lieu, mais l'identité et l'histoire de chaque commune doivent être respectées.

Flashez et retrouvez l'intégralité de notre programme sur notre site



# Se rassembler



## CRÉER UNE CARTE "CITOYEN D'ANNECY"

Nous proposerons la création d'une carte "Citoyen d'Annecy", disponible en version physique et numérique, réservée aux habitants dont la résidence principale se situe à Annecy. Cette carte permettra de bénéficier d'avantages concrets et de faciliter l'accès aux services municipaux : tarifs résidentiels pour le stationnement ; réductions ou périodes de gratuité sur les transports en commun ; accès facilité aux événements culturels et sportifs ; tarifs réduits pour certains équipements municipaux. Elle offrira également une information renforcée sur la vie culturelle et les dispositifs de participation citoyenne.

## SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

Les associations jouent un rôle vital pour l'amélioration du lien social et la vie locale. À Annecy, elles ont trop souvent été laissées seules face à des charges croissantes et à une instabilité financière décourageante. Nous rétablirons un lien de confiance et de soutien avec le tissu associatif.

1

**Créer une maison des associations en commençant par un point d'entrée unique pour simplifier les démarches et les procédures de subventions.**

2

**Augmenter le soutien aux associations de 15% sur la durée du mandat**, en renforçant par ailleurs le rôle d'animation de la ville et de coordination de l'action des associations.

3

**Simplifier l'accès aux salles municipales** pour les associations d'Annecy et rétablir la gratuité pour les associations d'intérêt général.

4

**Réviser le règlement d'accès au domaine public** dont les contraintes excessives pénalisent l'organisation des événements associatifs locaux.

## AGIR POUR NOS ÂÎNÉS

Bien vieillir ne se résume pas à l'accès aux soins : c'est aussi rester actif, autonome et pleinement intégré à la vie sociale. Encourager la participation des seniors, valoriser la richesse de leur expérience et renforcer les associations de proximité qui luttent contre l'isolement seront au cœur de nos priorités.

1

**Lutter contre l'isolement des personnes âgées** : créer un bulletin d'informations en format papier disponible en mairie et à la demande en courrier postal ; s'appuyer sur des jeunes en service civique pour organiser des visites aux seniors isolés ; lancer un programme d'appels téléphoniques et restaurer le traditionnel colis de Noël supprimé par la majorité sortante.

2

**Valoriser l'engagement des seniors** : soutenir les associations de seniors actifs, la Semaine bleue et les initiatives favorisant la participation des aînés à la vie locale.

3

**Soutenir les restaurants seniors et rouvrir les activités conviviales l'après-midi** : maintien d'une restauration de qualité et d'un prix accessible, amélioration de l'information sur les horaires et développement des activités.

## UNE VILLE HUMANISTE

Annecy doit renouer avec ses valeurs humanistes : lutte contre l'exclusion et la pauvreté ; solidarité entre les générations ; lutte contre les discriminations et respect de la laïcité.

1

**Renforcer l'hébergement et l'accueil des personnes à la rue** : développer les dispositifs d'accueil de jour et de nuit à l'échelle de la commune, en lien avec l'État et le Département.

2

**Soutenir les épiceries solidaires étudiantes** : accompagner les associations venant en aide aux étudiants en situation de précarité.

3

**Renforcer la solidarité entre les générations** : mettre en place des jumelages durables entre écoles et résidences seniors, afin d'organiser des rencontres régulières et des projets communs.

4

**Construire, en lien avec les professionnels de santé du territoire, une offre de soins à la hauteur de la demande**, en particulier pour les plus vulnérables, dans la continuité du contrat local de santé.

5

**S'assurer qu'Annecy est une ville exemplaire dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les discriminations dont celles liées à l'orientation sexuelle**. Faire respecter la laïcité dans les services publics.



## AGIR POUR LA SANTÉ MENTALE

La santé mentale est une cause nationale qui nous concerne tous, parents, jeunes, aidants. Annecy doit faire beaucoup plus en la matière. Nous ferons de ce sujet une priorité du mandat :

- Soutenir les associations engagées pour la santé mentale.
- Proposer la présence d'un professionnel de la santé mentale rattaché à la mairie pour un premier contact gratuit.
- Renforcer la prévention auprès des jeunes : multiplier les interventions et actions de sensibilisation dans les établissements scolaires.
- Développer une communication claire et visible de la mairie sur les dispositifs de soutien existants.

## UNE VILLE INCLUSIVE

Une ville qui exclut ou qui oublie une partie de ses habitants est une ville qui fonctionne mal. Notre objectif est simple : permettre à chacun de vivre pleinement la ville, quel que soit son âge, son handicap, sa situation familiale ou sociale.

1

En lien avec les associations, poursuivre la planification et le développement de **l'accessibilité universelle de l'espace public** et des équipements (points d'accueil du public, piscines, plages, etc.).

2

**Former tous les agents de la mairie à l'accueil inclusif et à la communication alternative et améliorée (CAA)**, renforcer l'accessibilité du site internet, l'utilisation des sous-titrages systématiques des vidéos et généraliser les supports en FALC.

3

**Améliorer l'inclusivité de l'école et faire d'Annecy une ville en pointe sur la neuro-diversité** : mettre à disposition du matériel adapté pour les AESH, soutenir la formation des agents du périscolaire aux besoins des élèves présentant autisme, troubles DYS ou TDAH et renforcer l'appui aux structures inclusives.



## UNE GRANDE AMBITION CULTURELLE POUR LA VILLE

Annecy a longtemps été une ville pionnière en matière culturelle. Une ville qui croyait à l'éducation artistique, au rôle émancipateur de la création. Après 6 ans d'immobilisme, nous remettrons la culture au centre de la vie annécienne.

1

**Le soutien financier à la vie culturelle et populaire annécienne augmenté** de moitié d'ici à la fin du mandat.

2

Une **nouvelle salle de 1000 places pour le Brise Glace** afin de pouvoir accueillir des artistes de renommée importante.

3

Permettre aux **artistes de vivre et de créer à Annecy**, en assumant le soutien à Bonlieu Scène Nationale et à tous les établissements culturels et en établissant de nouvelles résidences d'artistes notamment à la Maison de Malaz à Seynod.

4

Faire d'Annecy la **capitale mondiale du film d'animation** en accompagnant l'ouverture de la Cité aux Haras ; programmation et exposition, éducation à l'image et résidences d'artistes.

5

**Faire du château d'Annecy un lieu culturel vivant**, avec plusieurs expositions temporaires chaque année et un parcours de visite repensé. Ouvrir davantage le château et sa cour aux Annéciens grâce à une programmation d'événements réguliers.

6

**Amorcer la création d'un festival de spectacle vivant en plein air**. Il s'inscrira dans le temps sur l'ensemble de la période estivale. Conçu à l'échelle de la ville, il irriguera l'ensemble des communes déléguées.

7

**Mettre en place un agenda culturel municipal unique** : l'ensemble des événements y sera rassemblé dans un calendrier hebdomadaire, disponible en ligne et en version papier à la demande (en mairie).

8

**Prendre soin du patrimoine historique d'Annecy** : restaurer et créer des panneaux d'information, redessiner des itinéraires de balades, relancer les visites guidées et **protéger** le patrimoine religieux.



## MJC ET CENTRES SOCIAUX

À la croisée de l'enfance, de la jeunesse, de la culture et de l'éducation populaire, les MJC occupent une place unique et centrale dans la vie des quartiers.

- **Améliorer l'accueil des enfants tout au long de l'année et renforcer l'accompagnement à la parentalité.**
- **Mettre en place un pacte de confiance et de coresponsabilité avec chaque MJC**, leur garantissant des conventions pluriannuelles.
- **Rendre les MJC visibles et ouvertes sur la ville grâce à un plan d'aménagement de leurs abords et à la simplification des autorisations pour les animations dans l'espace public.**



## ANNECY VILLE SPORTIVE

À Annecy, l'une des villes les plus sportives de France, nous ne pouvons plus tolérer le retard dans les infrastructures et le manque de vision globale. Nous nous engageons à moderniser les équipements, garantir l'accès au sport pour tous, soutenir les associations, et accompagner le sport de haut niveau. Ici le sport se vit partout, autour et sur le lac, en montagne et dans les airs, il est au cœur de notre identité et nous avons le devoir de le préserver.

1

**Ouvrir sans nouveau retard la piscine des Marquisats et lancer un plan de rénovation des équipements sur 20 ans**. Dans les six premiers mois du mandat, nous planifierons les rénovations, en commençant par le complexe Max Decarre.

2

**S'engager à ce que chaque jeune Annécien puisse avoir accès à une proposition sportive et appuyer la féminisation des sports dès le plus jeune âge**. Nous créerons un parcours municipal en ligne pour faciliter l'inscription aux clubs et nous accompagnerons le développement du handisport.

3

**Moderniser les équipements sportifs pour améliorer leur accès et utilisation**. Nous investirons dans l'éclairage des terrains et dans des équipements indispensables comme les vestiaires et les terrains synthétiques. Nous nous assurerons de l'entretien courant et du développement des équipements comme les skateparks.

4

**Préserver le Semnoz : la montagne des Annéciens**. Pour protéger cet espace naturel unique, nous favoriserons l'équilibre entre sports, alpages et biodiversité. Nous renforcerons les infrastructures pour un meilleur service lors des périodes de forte fréquentation, rétablirons la liaison en transport en commun vers et depuis Annecy et veillerons au devenir du Semnoz pour les générations futures.

5

**Soutenir nos sportifs de haut niveau** en développant des programmes d'accompagnement personnalisé pour nos jeunes champions annéciens, en particulier dans l'optique des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030.

6

**Développer et rénover dans les espaces naturels d'Annecy, les aires de vitalité et les parcours sport-santé** à destination des personnes à mobilité réduite et remplacer le matériel vieillissant.

7

**Assumer la place d'Annecy, capitale des sports outdoor, en respectant la nature**. Par exemple, nous réserverons plusieurs fois par an la montée du Semnoz aux cyclistes et mettrons en place des repères kilométriques discrets autour du lac. Nous travaillerons au développement des parcours randonnée, VTT et Trail, ceci dans le respect de la biodiversité et nous installerons de nouveaux casiers pour la pratique de la nage dans le lac.



## UN TOURISME QUI PROFITE AUX ANNÉCIENS

L'attractivité grandissante d'Annecy exige une stratégie réaliste et concertée avec les habitants. La majorité sortante a échoué, accentuant les nuisances plutôt que les bénéfices. Nous proposons un tourisme régulé, conciliant qualité de vie des habitants et développement économique local.

1

**Renforcer les partenariats avec les commerces de proximité, artisans, marchés et producteurs locaux** pour faire bénéficier directement l'économie locale dans tous les quartiers de l'attractivité d'Annecy.

2

**Développer de nouveaux pôles de loisirs et de respiration** en dehors de l'hypercentre (promenade du Thiou, Visitation, Marquisats, hauteurs d'Annecy-le-Vieux, rives du Fier, etc.) pour désengorger les rives du lac et le centre-ville. **Valoriser l'identité des communes déléguées**, en soutenant des initiatives locales (fêtes, traditions, patrimoine, culture) comme leviers d'attractivité.

3

**Reprendre le contrôle sur les meublés de tourisme.** Grâce à la loi votée en 2024, la ville régulera réellement ces hébergements : contrôles effectifs, sanctions contre les nuisances, abus et dégradations patrimoniales, tout en conservant une offre de courte durée encadrée et de qualité.

4

**Étudier la remise en service du petit train d'Annecy** qui faisait la liaison entre l'Impérial et le Pâquier jusqu'en 2020 et son électrification.

5

**Lancer un plan de réhabilitation des plages** : améliorer la qualité, la sécurité et le confort des plages en partenariat avec le Département et les communes de l'agglomération : plus de zones d'ombre, des équipements modernisés, des points de tri, une meilleure signalétique, des bornes d'urgence, des fontaines d'eau potable et une extension des horaires de surveillance lors des fortes chaleurs.

6

**Mieux réguler l'accès à la plage de l'Impérial en période de forte affluence** : instaurer un droit d'entrée modéré, associé à une jauge maximale, afin d'améliorer la sécurité, la tranquillité, la qualité du service et l'entretien, avec un tarif réduit pour les titulaires de la carte « Citoyen d'Annecy ».

7

**Garantir un accès prioritaire à tarif réduit des Annéciens à la Fête du lac** : mettre en place un quota de places réservées aux habitants, pour permettre à tous, notamment aux jeunes et aux familles modestes, de participer à cet événement emblématique.



## MIEUX GÉRER LES ÉVÉNEMENTS

Annecy a toujours été une ville ouverte, capable d'accueillir des événements qui la relient au monde tout en affirmant son identité. Cette ouverture doit être préservée, mais mieux organisée, pour que les événements à Annecy fassent davantage sens pour les habitants et ne génèrent pas une saturation de la ville.

- Donner la priorité aux initiatives portées par des acteurs locaux associatifs et culturels.
- Mettre en œuvre une stratégie de rééquilibrage géographique des manifestations, aujourd'hui très concentrées en centre-ville, notamment en développant une offre événementielle dans toutes les communes déléguées.
- Préserver des temps sans événement sur le Pâquier : garantir plusieurs week-ends sans manifestation entre avril et octobre.
- Instaurer une gestion concertée entre les communes pour éviter les chevauchements de dates et améliorer la répartition annuelle et géographique des manifestations.
- Travailler avec les organisateurs d'événements sportifs pour garantir un nombre de places minimum réservées aux habitants du Grand Annecy, valoriser les participants optant pour un mode de transport plus durable et augmenter l'offre de bus lors des grands événements.

# ZOOM sur 3 Grands Projets



- A** La nouvelle piscine des Marquisats ouverte toute l'année
- B** Un nouveau parc sur le quai de la Tournette
- C** Une nouvelle promenade au bord du lac avec une petite activité de restauration
- D** Une nouvelle offre de stationnement à Balleydier
- E** Un nouveau pôle d'échange de transport en commun et station Vélonécyc
- F** Le Brise Glace et son nouvel espace extérieur

## Transformer les Marquisats : un projet majeur pour les Annéciens

Les Marquisats feront l'objet d'un projet d'aménagement ambitieux, pensé sur plusieurs années, afin de créer un nouveau lieu de vie ouvert, naturel et accessible à tous, en lien direct avec le lac.

Dans le prolongement de la nouvelle piscine des Marquisats, dont la livraison sera sécurisée afin d'éviter tout nouveau retard, la municipalité engagera la création d'un grand parc paysager le long du quai de la Tournette, après la démolition de l'ancien hôtel de police. Au cœur de cet espace naturel, l'une des maisons existantes sera conservée et réhabilitée pour devenir un lieu ouvert et convivial en bord de lac, accessible à tous.

Le projet intégrera également la création d'un nouveau pôle d'échanges de transports en commun et une nouvelle station Vélonécyc, ainsi que l'agrandissement du parking Balleydier. Ce parking, situé en entrée de ville, permettra d'améliorer l'accessibilité du site tout en allégeant la circulation en centre-ville.

Parallèlement, une nouvelle salle de concert avec un espace extérieur convivial sera créée au Brise Glace pour disposer d'une scène musicale à la hauteur de la ville.



## Réinventer les berges du Fier : aménager un vaste espace vert au nord d'Annecy

Annecy s'est construite autour de son lac mais la ville possède un autre trésor naturel encore trop méconnu : les berges du Fier. Ce corridor d'eau et de végétation offre un potentiel exceptionnel pour créer un grand parc urbain, à l'échelle de toute la ville. Notre ambition est claire : transformer le Fier, aujourd'hui perçu comme une limite, en un véritable lieu de vie et de destination.

Alors que le secteur est en pleine transformation, nous engagerons des travaux dès les premières années de notre mandat pour créer des promenades arborées, des jardins partagés, des points d'eau, des équipements sportifs et des espaces de détente, tout en préservant les espaces naturels, en particulier forestiers.

## Les Forges de Cran, nouveau lieu phare pour Annecy

Nous engagerons en lien avec l'agglomération la préemption puis la dépollution de l'ensemble du site des Forges. Nous y lancerons une reconversion urbaine de très grande ambition.

Les Forges deviendront, après concertation, un lieu de partage et d'activité mêlant associations et PME locales, activité sportive indoor, lieu de convivialité, restauration et offre culturelle populaire.

Ce nouveau pôle s'inscrira dans un grand parc ouvert respectueux de l'identité du lieu et du patrimoine naturel.



# Préparer l'avenir

## UNE ÉCONOMIE SOBRE ET CIRCULAIRE POUR LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

Alors que la majorité actuelle en est souvent restée aux seules déclarations d'intention, nous nous engageons pleinement dans la transition écologique en construisant une économie réellement circulaire, en nous appuyant sur les nombreuses initiatives d'associations et d'entreprises déjà engagées à Annecy.

1

**Lancer une stratégie "Territoire intelligent"** pour optimiser les services publics (éclairage adaptatif, gestion intelligente des déchets, chauffage optimisé des bâtiments) et réduire les consommations d'énergie.

2

**Soutenir l'agriculture locale et les circuits courts** : sanctuariser les terres agricoles ; renforcer l'accompagnement administratif des agriculteurs ; faciliter l'installation de jeunes agriculteurs ; multiplier les "Jardins partagés de quartier" (objectif : 20 nouveaux sites d'ici 2032).

3

**Bâtir une économie circulaire ambitieuse** : en lien avec les associations du territoire ainsi que les réseaux d'entreprises engagées pour l'économie circulaire, nous développerons le réemploi et le recyclage, créerons des matériauuthèques, augmenterons la part de matériaux recyclés dans les marchés publics (objectif : passer de 1 à 5 % d'ici 2030).

4

**Créer un Fonds vert intercommunal** pour financer la transition énergétique, la mobilité douce et la décarbonation, en conditionnant les aides économiques à des engagements environnementaux clairs.

5

**Déployer des réseaux de chaleur renouvelables** (bois, biomasse, géothermie) pour sortir progressivement du gaz et du fioul et réduire les factures énergétiques.

6

**Développer le photovoltaïque de manière pragmatique** : grandes toitures en zones d'activités, couverture de bâtiments publics et accompagnement des copropriétés en logement collectif.

7

**Accélérer le verdissement de la flotte municipale de véhicules** : bus, bennes à ordures et véhicules de service.

## ADAPTER LA VILLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Annecy est particulièrement exposée aux effets du réchauffement climatique. Elle sera la ville française la plus touchée par les épisodes de canicule dès 2040. Il y a donc urgence à se saisir de cet enjeu et à accélérer la transition écologique sur l'ensemble du territoire de la commune.

1

**Intensifier la rénovation énergétique des écoles**, afin de protéger les élèves du froid comme des fortes chaleurs. Objectif : engager les travaux dans **10 nouvelles écoles d'ici la fin du mandat**, avec un gain énergétique d'au moins 40 %.

2

**Accélérer la végétalisation des cours d'école** et de certaines places pour lutter contre les îlots de chaleur.

3

**Développer la fraîcheur en ville** : végétaliser certains grands axes et développer les parcs pour relier les quartiers au cœur de ville. Utiliser des matériaux urbains innovants qui limitent les îlots de chaleur : béton clair, pavés clairs, traitements de surface.

4

**Mieux gérer nos ressources en eau**, dans un contexte de rareté : améliorer la gestion des fontaines et le ruissellement de l'eau, prévoir des zones de rétention et d'infiltration de l'eau, des sols perméables et végétalisés.

5

**Développer la récupération et le stockage des eaux pluviales** : équiper progressivement les bâtiments communaux de systèmes de récupération, intégrer la gestion des eaux pluviales à la source dans les projets urbains, déployer des noues et jardins de pluie dans l'espace public pour filtrer les polluants avant que l'eau ne rejoigne les rivières et le lac.

## UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ PLUS COHÉRENTE

En 6 ans, aucun grand investissement n'a été engagé pour améliorer l'offre de transport public, aucun chantier de parking relais n'a été lancé, des liaisons cyclistes en voies partagées restent dangereuses, les parkings sont saturés et la circulation laborieuse. Il y a urgence à repenser la politique de mobilité à l'échelle d'Annecy.

1

**Moderniser la gare d'Annecy et soutenir l'amélioration de la desserte Aix-Annecy**, avec près de 50% de trajets supplémentaires attendus pour 2033 avec l'aide de la Région et de l'État.

2

**Créer une offre de transport en commun à la hauteur d'une ville de 130 000 habitants**. À l'échelle de l'agglomération, nous augmenterons en priorité la fréquence du réseau de bus la semaine et le dimanche et travaillerons à une harmonisation des horaires. Nous restaurerons un service de nuit sur les lignes utiles du jeudi au dimanche. Nous soutiendrons la création d'un bus à haut niveau de service sur la ligne Duingt-Glaisins dès que des solutions techniques permettront une desserte efficace et rapide. Son tracé devra recueillir l'acceptation des habitants.

3

**Ouvrir de grands axes cyclables vers les communes déléguées**. Nous développerons en priorité les axes domicile-travail en nous assurant que les itinéraires soient continus, lisibles et sécurisés. Par exemple, nous travaillerons à l'ouverture d'une véloroute sur l'ancien chemin de fer entre le centre de tri et Vovray, il reliera le quartier de la Mandallaz à la friche des rails.

4

**Agrandir et rénover les parkings existants, construire de nouveaux parkings relais** :

- Nous **rénoverons les parkings Sainte-Claire, Chevène** et engagerons enfin **les travaux sur le parking Louis Armand**. Nous étudierons l'enfouissement du parking Bonlieu-Préfecture.
- Nous **rattrapons le retard en soutenant les projets de parking relais aux entrées de ville** : Annecy-le-Vieux, Seynod-sud, Marquisats, Pringy. Ils seront gratuits aux usagers des transports SIBRA et un système de navettes à haute fréquence les relieront au centre-ville. L'installation de parcs à vélo et Vélonécyc sera systématique

5

**Indiquer en entrée de ville quels sont les parkings disponibles pour fluidifier la circulation**. Nous installerons des panneaux d'information pour flécher les automobilistes vers les parkings où des places sont disponibles.



## SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ET L'INNOVATION DE NOS ENTREPRISES

Dans un contexte national et international tendu, il est essentiel de défendre l'emploi local et une économie innovante afin de ne pas devenir dépendants uniquement de la Suisse voisine ou de flux extérieurs. Nous soutiendrons sans ambiguïté les entreprises, les artisans et les commerces de proximité du bassin annécien, tout en renforçant les partenariats avec d'autres villes européennes et internationales (notamment les jumelages) pour favoriser les échanges, l'innovation et l'attractivité d'Annecy.

1

**Accompagner les filières d'excellence qui font la force du bassin annécien** : la mécanique, la robotique, les industries de précision, ainsi que les filières culturelles, créatives et outdoor. Pour soutenir l'innovation, nous nous appuierons sur les liens de qualité entre l'Université Savoie Mont-Blanc et les acteurs économiques. Nous encouragerons les synergies entre entreprises et nous faciliterons la recherche de locaux pour les entrepreneurs en proposant la modification du PLU.

2

**Renforcer le rayonnement du Festival international du film d'animation** : conforter le pôle des industries créatives (cinéma d'animation, entreprises du secteur des jeux vidéo, agences de communication et agences digitales) autour des Papeteries - Image Factory avec la création d'un nouveau campus pouvant accueillir de nouvelles formations et entreprises.

3

**Renforcer Initiative Grand Annecy pour à terme fonder une agence locale de soutien économique.** Cette évolution se fera sans création de postes en partenariat avec la CCI, CMA et le Réseau Entreprendre.

4

**Organiser un salon "Fait à Annecy"** : créer un rendez-vous annuel pour valoriser les artisans, producteurs et entreprises locales, promouvoir les savoir-faire du territoire et renforcer le lien entre producteurs et habitants.

## SOUTENIR NOS COMMERÇANTS ET ARTISANS TANT FRAGILISÉS

Déconnectée des réalités du terrain, l'équipe sortante a fragilisé les commerces de proximité. Les choix de circulation ont compliqué l'accès au centre-ville, tandis que les communes déléguées ont été délaissées, entraînant une baisse d'activité. Nous voulons une ville où l'on peut vivre, travailler et consommer toute l'année. Nous soutiendrons nos commerçants et artisans comme piliers de la vie locale.

**Nous créerons un office du commerce municipal avec une équipe dédiée et des missions spécifiques :**

1

**Simplifier les démarches administratives des commerçants** et les accompagner dans leurs projets grâce à des interlocuteurs dédiés et pérennes qui assurent un suivi du début à la fin.

2

Recréer une **relation de confiance** avec l'équipe municipale en réunissant tous les commerçants une fois par trimestre sous la présidence du Maire.

3

**Préserver les commerces de proximité**, en particulier les métiers de bouche, les magasins de bricolage et de loisirs, notamment dans les zones très touristiques et les centres des communes déléguées en mobilisant les outils réglementaires et fonciers.

4

Lancer un plan ambitieux pour **favoriser l'implantation de nouveaux commerces de proximité répondant aux besoins du quotidien** dans des locaux trop longtemps vacants.

5

**Faire des grands rendez-vous de la ville des temps forts de valorisation de l'artisanat** et des commerces locaux, avec une politique volontariste en faveur de la visibilité des commerçants annéciens et de leurs produits de qualité (ex : marché de Noël).



## RÉPONDRE À LA CRISE DU LOGEMENT TOUT EN PROTÉGEANT LE PATRIMOINE NATUREL ET ARCHITECTURAL D'ANNECY

À Annecy, le logement est de plus en plus rare et cher pour les habitants et les familles, ce qui complique aussi le recrutement des agents et des salariés indispensables au fonctionnement de la ville. Nous voulons mener une politique du logement volontariste et équilibrée, qui freine l'artificialisation des espaces naturels, protège le logement permanent, favorise l'installation des familles et permette à chaque Annécien de se loger dignement.

1

**Disposer de logements de qualité et accessibles à tous les Annéciens dans les zones déjà artificialisées** : soutenir le développement d'une offre de logement abordable, avec une mixité d'usage, dans les zones déjà artificialisées, en priorité dans les zones à réaménager comme la partie logistique et industrielle du quartier de Vovray.

2

**Déployer une politique foncière ambitieuse** pour faciliter la reconversion des fonciers et limiter l'artificialisation des sols.

3

**Accompagner le plan de sécurisation et de préservation du bâti ancien** : mettre en place un programme de rénovation et de sécurisation du bâti ancien, notamment en vieille ville, en renforçant l'accompagnement des propriétaires et en mobilisant les dispositifs existants tels que "J'écorénove mon logement".

4

**Soutenir l'accession à la propriété des Annéciens** : rattraper le retard pris par la ville d'Annecy en développant les baux réels et solidaires qui permettent de séparer le coût du foncier, porté par la ville, du coût du logement que paient les habitants.

5

**Protéger le patrimoine architectural avec une charte de qualité esthétique** : revoir le référentiel établi par la municipalité sortante pour mettre en place une charte architecturale encadrant la qualité esthétique et l'intégration des nouvelles constructions, afin de préserver l'identité d'Annecy, la cohérence des quartiers et la qualité du paysage urbain.

6

**Faciliter le logement des agents des services publics** : alors que nos policiers, soignants, agents de première ligne n'arrivent plus à se loger, créer un dispositif dédié pour faciliter l'accès au logement des agents publics : production et mobilisation de logements, partenariats avec les bailleurs, solutions de logement temporaire à l'arrivée, accompagnement individualisé.

7

**Exiger des projets immobiliers raisonnables incluant des services de proximité nécessaires** : salles au rez-de-chaussée pour du sport, du loisir ou des cabinets de professions libérales, espaces verts, aires de jeux ou de vitalité, stationnement suffisant, micro-crèche. Il nous faut éviter les opérations "hors sol" qui abîment la ville et étouffent les quartiers.



## RÉSIDENCES PRINCIPALES D'ABORD

Parce que Annecy ne peut pas devenir une ville-musée, nous protégerons le logement permanent :

- Nous élargirons les secteurs dans lesquels les logements neufs seront exclusivement réservés à la résidence principale.
- Nous publierons des règles simples et lisibles pour les propriétaires et les promoteurs.
- Nous assumerons des contrôles et sanctions en cas de contournement.
- Nous régulerons réellement et sérieusement les meublés de tourisme en partenariat avec les agences et syndicats de copropriété.

## INVESTIR DANS LA PETITE ENFANCE

Depuis six ans, aucune nouvelle crèche n'a été construite, et dans certains quartiers, les familles doivent attendre jusqu'à deux ans pour obtenir une place. Il est urgent d'agir, en soutenant les professionnels et en lançant rapidement des travaux de rénovation et de construction dans les zones où la demande est la plus forte.

1

**Augmenter les capacités d'accueil en crèches**, relais petite enfance, haltes-garderies en commençant par l'accélération de la rénovation de la crèche L'Arc En Ciel du Quai Jules Philippe et la construction tant repoussée de l'établissement à Pringy dans le quartier de Pré Billy.

2

**Identifier de nouveaux locaux pour développer les solutions de garde alternatives** telles que les micro-crèches d'entreprises, les crèches associatives ou les maisons d'assistantes maternelles.

3

**Proposer aux parents les places vacantes en crèche trimestriellement** et non seulement une fois par an comme aujourd'hui.

4

**Expérimenter une crèche intergénérationnelle** : mettre en place une structure innovante avec des espaces dédiés aux seniors et aux enfants, favorisant la rencontre et le partage dans des lieux communs. Ce modèle inclusif a déjà fait ses preuves dans plusieurs villes.

5

**Expérimenter**, dans des structures volontaires, **l'élargissement des horaires d'accueil** (plus tôt le matin et plus tard le soir).

6

**Créer une réserve de professionnels de la petite enfance remplaçants** afin de garantir l'ouverture des crèches chaque matin, absorber les absences et assurer l'accueil des enfants dans le respect des ratios d'encadrement.

7

**Rendre plus justes les critères d'attribution des places en crèches** en ayant une attention particulière pour les familles monoparentales et pour celles dont les deux parents travaillent.

## PROTÉGER LES ENFANTS ET TRANSFORMER LEUR QUOTIDIEN À L'ÉCOLE

Nous ferons des écoles une priorité en agissant sur l'état des bâtiments, la qualité des repas et l'organisation du temps scolaire et périscolaire. Nous offrirons à chaque enfant des conditions d'apprentissage sûres et agréables, et aux familles un service public clair, fiable et adapté à leurs besoins.

1

**Accélérer le projet de reconstruction du bâtiment de l'école maternelle des Teppes** incendiée en juin 2025 pour rouvrir l'établissement avant la fin du mandat. Nous soutiendrons aussi la construction d'une nouvelle école dans le nouveau quartier des Illettes au bord du Fier en lien avec le Conseil départemental. Ce qui permettra de soulager la pression sur les écoles du secteur.

2

**Priorité absolue à la protection des enfants** : renforcer la prévention et la vigilance dans les écoles, les accueils périscolaires et les structures de loisirs, grâce à la formation continue des agents municipaux et des animateurs. Nous favoriserons un environnement bienveillant et sûr où chaque enfant est respecté et écouté.

3

**Apaiser les abords des écoles** et faciliter la dépose des enfants en sécurité avec des aménagements sécurisés et adaptés, en ciblant les établissements et les rues les plus exposées.

4

**Simplifier la grille tarifaire de la cantine**, avec un barème plus lisible, pour mettre fin aux prix anormalement élevés qui pénalisent les familles des classes moyennes.

5

**Rattraper le retard sur la part de produits locaux dans les cantines (4% en 2024)** et développer les potagers pédagogiques. Nous poursuivrons l'augmentation du bio afin d'offrir une alimentation de qualité à nos enfants.

6

**Offrir un trousseau de lecture** à chaque enfant de six ans afin d'ancrer le plaisir de lire dès le plus jeune âge et promouvoir dans les écoles la qualité de nos librairies locales.

7

**Assurer à chaque enfant annécien**, avant la fin de l'école primaire, un **Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)** incluant une pratique artistique (musique, théâtre, danse) et une éducation à l'image, comme levier d'expression, de confiance et d'émancipation.

8

**Améliorer l'accueil périscolaire** : clarifier et formaliser les différents temps de l'accueil du soir pour améliorer la qualité du service et sa lisibilité pour les familles et les équipes éducatives.

9

**Retrouver un projet ambitieux pour le Conservatoire** à rayonnement régional s'appuyant sur une nouvelle direction et acter un calendrier de rénovation des bâtiments.

10

**Sensibiliser les enfants annéciens à la vie publique et au devoir de mémoire**. Nous favoriserons la relation entre les écoles et les associations d'anciens combattants. Nous créerons également un conseil municipal des enfants présidé par le Maire avec un lien direct avec le Conseil municipal afin de leur permettre de prendre part aux décisions de la commune.



## LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Annecy doit être une ville pionnière dans la lutte contre le harcèlement scolaire.

- Former 100% des agents périscolaires au repérage du harcèlement scolaire notamment à la détection des signaux faibles de maltraitance.
- Expérimentée avec succès, nous proposerons aux équipes enseignantes la mise en place de bancs de l'amitié et d'arbres à parole dans toutes les cours d'école. Ce dispositif permet aux enfants de donner l'alerte sur leur situation ou simplement de signaler leur tristesse ou leur isolement.
- Créer une cellule municipale dédiée au harcèlement scolaire, en lien avec les référents de chaque établissement. Une réponse systématique sous 72 heures sera apportée avec l'Éducation nationale, les équipes éducatives et les familles. À la demande de l'enfant et de ses parents, nous faciliterons le changement d'école.

## ENGAGER UNE POLITIQUE AMBITIEUSE POUR LA JEUNESSE ET LA VIE ÉTUDIANTE

À Annecy, les jeunes peinent à trouver leur place et quittent progressivement la ville. Les raisons : une offre culturelle insuffisante, une vie nocturne quasi inexistante, une mobilité mal adaptée, des logements trop chers et des opportunités d'emploi limitées. La mairie doit agir pour que les jeunes puissent vivre, travailler et s'épanouir pleinement dans notre ville.

1

**Lancer un salon "1000 jobs" annuel** visant à mettre en relation les recruteurs locaux et les jeunes en recherche d'une première expérience professionnelle. Ce salon aura aussi vocation à accompagner les jeunes vers les entreprises du territoire qui recrutent des apprentis.

2

**Rétablir les bus de nuit du jeudi au dimanche** pour faciliter les déplacements des jeunes en sécurité.

3

**Relancer une offre d'événements pour les jeunes** : leur donner une place dans les grands rassemblements annéciens (fêtes traditionnelles locales, festival d'animation), favoriser une vie nocturne encadrée et soutenir les événements étudiants.

4

**Renforcer l'offre culturelle proposée aux jeunes et aux étudiants** notamment en lançant la rénovation du Brise Glace.

5

**Rétablir un contact direct entre les bureaux des étudiants et la mairie** et améliorer la coordination au moment de la rentrée.

6

**La santé mentale des jeunes, notre priorité** : 38 % des 18-24 ans se déclarent concernés par les questions de santé mentale. Dans le cadre des permanences tenues en mairie par un professionnel, des créneaux seront exclusivement dédiés aux jeunes.



Retrouvez dans vos boîtes  
aux lettres toutes nos  
propositions par quartier  
dans un livret dès février.

# Nos cinq engagements POUR TOUTES LES COMMUNES DÉLÉGUÉES

## 01 - Rompre avec l'hypercentralisation des investissements municipaux

La municipalité mènera une politique d'investissements plus décentralisée, afin de rééquilibrer l'action publique au bénéfice des quartiers délaissés lors du précédent mandat. Des équipements publics, de services, culturels et sportifs seront construits, rénovés et modernisés dans l'ensemble des quartiers d'Annecy.

## 02 - Une brigade d'intervention rapide de proximité dédiée à chaque commune déléguée

La propreté se dégrade dans les quartiers. Nous mettrons en place une brigade de propreté dédiée dans chaque commune déléguée, capable d'intervenir rapidement en cas de dépôts sauvages, de tags, de poubelles saturées, d'espaces verts non entretenus. Les signalements effectués via l'application AGATE ou par téléphone feront l'objet d'une réponse rapide.

## 03 - Un vrai accueil de proximité pour les habitants conservé dans les anciennes mairies

Les mairies déléguées n'offrent aujourd'hui que peu de services de proximité aux habitants. Nous garantirons un accueil de proximité avec des agents dédiés capables de répondre aux problématiques du quotidien. Des permanences d'adjoints et de conseillers municipaux seront obligatoires pour les élus et régulières. Nous intégrerons au magazine de la ville une page spécifique à chaque quartier.

## 04 - Des animations culturelles, sportives et patrimoniales partout

L'accès au sport, à la culture et aux événements doit être le même pour tous les quartiers. Nous accompagnerons les MJC, les associations sportives et les structures culturelles de chacune des communes déléguées pour qu'elles puissent proposer des animations régulières sur les places et dans les quartiers.

## 05 - Une rénovation de nos routes pour rattraper le retard dû aux budgets en baisse depuis 2020

Dans certains quartiers des communes déléguées, la voirie communale est fortement dégradée et devient dangereuse pour les cyclistes, les piétons, les deux-roues et les automobilistes. Nous lancerons un plan voirie à l'échelle de la ville, en donnant la priorité à la réfection des enrobés.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS

## PROGRAMME DES ACTEURS D'ANNECY AVEC ANTOINE ARMAND

### Prochaines réunions publiques

**Samedi 21 février 2026**

**18h30 — PRINGY**

Salle d'animation, Place Georges Boileau

**Vendredi 27 février 2026**

**18h30 — ANNECY-LE-VIEUX**

Parc des Glaisins – Espace Rencontre

**Samedi 28 février 2026**

**18h30 — CRAN-GEVRIER**

Salle des papeteries  
25 avenue des Harmonies

**Vendredi 6 mars 2026**

**18h30 — SEYNOD**

Salle Saint-Martin, 76 Avenue des Neigeos

**Samedi 7 mars 2026**

**18h30 — MEYTHET**

Salle Le Météore, 27 route de Frangy

**Mercredi 11 mars 2026**

**18h30 — ANNECY**

Salle Eaux et Forêts, 113 boulevard du Fier

### PROCURATION

Vous êtes absent **le 15 ou le 22 mars** ? Nous vous accompagnons dans la démarche

Appelez-nous, flashez le QR code ou envoyez un SMS :  
**07 46 22 78 23**

### CONTACT

07 46 22 78 23  
contact@acteursannecy.fr  
Local : 36 rue Vaugelas  
Site : acteursannecy.fr



### SUIVEZ-NOUS

